

MARS 2024 - N° 534

Le Plédranais



Le printemps arrive !

MARS 2024 : un budget de transition

Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Le 26 mars prochain, le conseil municipal aura à voter le budget 2024.

C'est dans un contexte de nouveau très difficile que nous abordons ce vote. La présentation du rapport d'orientations budgétaires de la Ville de Plédran, en février, a permis de poser les conditions dans lesquelles nous évoluons, tant au niveau international et national que local.

Sans détour et en toute franchise.

Les 4 années qui viennent de s'écouler ne nous ont laissé aucun répit. Des dépenses de fonctionnement toujours en hausse, liées à l'inflation, la hausse des prix de l'énergie et les mesures gouvernementales. Aucun répit non plus sur des projets d'investissement retardés par la hausse des prix et les délais d'exécutions de travaux de nos entreprises, par un manque de personnel parfois.

Les programmes électoraux présentés en 2020, avant que nous ne connaissions maintenant ce contexte, sont quelques peu bousculés. Et pourtant, nous avançons.

Nous y mettons aussi beaucoup de prudence et la lettre de cadrage donnée à la Direction générale est très claire : maîtrise des dépenses de fonctionnement et aucun grand projet ne démarre sans validation des subventions demandées, notamment auprès de l'Etat.

Alors, nous assumons un taux de réalisation d'un peu plus de 45% par rapport aux estimations, comme nous assumons aussi un coup de frein sur les investissements. Nous avons décidé de baisser de 2 millions ce budget cette année.

Nous assumons aussi un déficit d'investissement lié au manque de recettes qui n'arrivent pas toujours à temps pour financer nos investissements 2023, car, comme je le disais précédemment, il faut avancer.

C'est la raison pour laquelle nous restons humbles par rapport à l'excellent résultat de fonctionnement, sur-
vitaminé par une recette exceptionnelle.

Malgré la hausse des coûts, nous proposons un budget de fonctionnement ambitieux puisqu'il n'augmente pas cette année. En 10 ans, nous avons eu la volonté de toujours chercher des économies sans perte de niveau de service à la population.

Des économies raisonnables. Au bon endroit.

Pour l'avenir, il nous faudra trouver de nouvelles recettes pour poursuivre les investissements nécessaires à la progression démographique de Plédran dans les 4 prochaines années. Parce que le produit de l'augmentation des bases des taxes de l'année dernière, qui vont apporter 258 000€ au budget, ne couvre pas la totalité des dépenses liées au contexte économique et sociale qui s'élèvent à 300 000€ pour 2024. Autant d'argent sur lequel nous ne pouvons pas compter pour verser au programme d'investissement. Il va donc falloir aller chercher au moins 250 000€ de recettes supplémentaires, en projetant de faire des économies sur les factures d'énergie grâce à nos travaux de rénovation énergétique.

J'aurai l'occasion le mois prochain de vous donner des explications des propositions faites lors de ce conseil municipal du 26 mars.

Comme vous pouvez le constater 2024 sera l'année la plus difficile à passer depuis le début de ce mandat. Nous devons faire preuve d'humilité, de prudence, de sens de l'effort.

Mais nous aurons un regard rempli d'optimisme pour conduire ce budget en pensant déjà au prochain.

Je vous souhaite un bon mois de mars

Stéphane Briend, Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3300 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais :

Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



mairie@pledran.bzh

Plédranais d'avril 2024
au plus tard le **mercredi 20 mars**
Distribution à partir du 16 avril

Plédranais de mai 2024
au plus tard le **mercredi 17 avril**
Distribution à partir du 15 mai

RAPPEL

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte





sur : www.pledran.bzh
et à la borne tactile

Conseil Municipal du 27 février 2024

FINANCES

■ DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants, ce débat permet à l'assemblée délibérante d'être informée de l'évolution financière de la commune, d'apprécier les contraintes, de discuter des orientations budgétaires préfigurant les priorités qui seront traduites dans le budget primitif (Conseil municipal du 26 mars prochain) et de s'exprimer sur la stratégie financière de la commune.
Il ne donne pas lieu à un vote.

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2024

Le Conseil Municipal ACCORDE les subventions proposées au titre de 2024, sous réserve d'obtention des dossiers complets.

(Tableaux visibles sur le compte-rendu en ligne : www.pledran.bzh)

Vote : « pour » = 26, « Ne prennent pas part au vote » = 3 (G. Jégu, JM Grabowski, M. Morin).

■ PRESTATIONS SOCIALES POUR L'ANNÉE 2024

Le Conseil Municipal décide D'AUGMENTER les prestations sociales attribuées au personnel communal conformément aux textes appliqués pour les agents de l'Etat pour l'année 2024.

(Tableaux visibles sur le compte-rendu en ligne : www.pledran.bzh)

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS

Le Conseil Municipal décide DE CREER des emplois non permanents pour faire face à des besoins saisonniers à hauteur de 3,15 équivalents temps plein dans le cadre d'emplois des adjoints d'animation pour l'année 2024, et D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés,

FÉVRIER 2024

Permis de construire

- > SCCV Saint-Nicolas - Lotissement « le Clos Georget » lot n° 11 - Construction de 10 logements semi-collectifs et édification d'une clôture
- > VU Jean - 12, rue Théodore Botrel - Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

- > LAUBÉ Jacky - 9, rue du Haut Chemin - Changement, modification et création d'ouvrants
- > EDF ENR - 1, la Motte - Pose de 7 panneaux photovoltaïques

Permis de démolir

- > HERVÉ Aline - 21, rue de la Ville Neuve - Démolition de 2 hangars

INFOS



HORAIRES

- **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon**: Tél. 02 96 64 30 30
Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30
- **Médiathèque** : Tél. 02 96 64 35 35
Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.
- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22
Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h
Permanence de Mme Le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération : Antenne Centre** - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale**: Tél. 02 96 64 34 25
Permanence tous les matins de 11h à 12h.



Liste électorale

PROCHAINES ÉLECTIONS EUROPÉENNES : DIMANCHE 9 JUIN 2024

Radiation de la liste électorale

En application du code électoral, la commune va réaliser des radiations de la liste électorale de personnes ne remplissant plus les conditions nécessaires, et ceci avant les élections Européennes, évitant ainsi un trop grand nombre de retours d’enveloppes de propagande non distribuées faute d’adressage.

Pour info : En 2019, **33 listes** se sont présentées aux élections Européennes. Il faut éviter un trop grand de nombre de retours d’enveloppes de propagande.

Les personnes susceptibles d’être radiées recevront deux courriers à l’adresse figurant sur la liste électorale. C’est pourquoi vous devez vous assurer d’être bien inscrit sur la liste électorale de la commune.

Etes-vous inscrit sur la liste électorale ?

N’hésitez pas à consulter le site du service public : « interroger sa situation électorale » pour connaître votre dernier lieu d’inscription ».

Vous avez aménagé sur Plédran ?

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale (Muni (e) de votre carte d’identité ou passeport et d’un justificatif de domicile récent)

- en mairie
- en ligne sur le site « www.service-public.fr »
- par courrier (compléter Cerfa 12669*02 ou 12670*02 (pour les Européens) en mairie ou sur internet)

Vous déménagez et quittez Plédran ?

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre nouveau domicile ! La radiation sera ensuite effectuée d’office de la liste de Plédran.

Vous avez déménagé sur la commune ?

Pour recevoir votre courrier électoral, n’oubliez pas de prévenir le service des élections.

La date limite d’inscription sur les listes électorales pour ces élections européennes, que ce soit dans les consulats ou dans les mairies, est fixée au **vendredi 3 mai 2024.**

Ma procuration

Vous pouvez donner procuration à quelqu’un qui vote dans une autre commune que la vôtre. Pour donner procuration à un électeur, vous aurez besoin soit de son numéro d’électeur et de sa date de naissance, soit de ses données d’état civil et de sa commune de vote. Attention, l’électeur devra se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.

QUI PEUT UTILISER MAPROCURATION ?

Tous les électeurs peuvent utiliser <https://www.maprocuration.gouv.fr/>. Depuis janvier 2022, la télé-procédure est accessible à l’ensemble des électeurs français inscrits sur les listes électorales communales ou consulaires ainsi qu’aux ressortissants de l’Union européenne inscrits sur les listes électorales complémentaires (pour les élections municipales ou européennes).

Comment ça marche ?



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Etat Civil

Naissance

- LE BOUDER Marceau, 76 Launay Hulin
- LE BAIL Lévi, 18 rue de l'Eglise
- JARNET Calie, 10 rue Henri Matisse

- CORBEL Maëlle, 4 rue du Clos Maret
- ADELLES Méven, 6 rue du Centre

Décès

- JAFFRELOT Roger, 91 ans, 6 impasse des Roses
- LESUR Robert, 78 ans, 25 rue des Bleuets



Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

Les élus de Plédran en visite au CTA Codis des Côtes d'Armor

Un groupe d'élus de la Ville de Plédran est venu visiter le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) et le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) jeudi 11 janvier 2024.

Le chef du groupement opérations, le Lieutenant-Colonel Denoual, a présenté la structure. « Vous êtes ici au cœur du dispositif opérationnel pour veiller 24h/24 sur les populations et coordonner les différentes interventions » explique-t-il.

« Nous traitons en moyenne 114 interventions par jour, dont 80% concernent le secours à la personne. »

Après la partie théorique, les élus ont pu se rendre compte de la gestion des appels au 18 ou 112 en direct.

« Cette visite est importante car elle nous montre l'envers du décor lorsque nous sommes appelés en tant qu'élus sur notre commune, et nous rappelle que nous sommes les maillons d'une chaîne, mobilisés pour la prévention et la sécurité de la population » indique le Maire Stéphane Briend.

Après 2h d'échanges, les élus en sont repartis enchantés. « Cette visite nous montre la puissance des moyens mis en place pour sauver des vies » a ajouté Octavie Morin, conseillère déléguée en charge du conseil municipal des enfants.

« 60 centres de secours et 2 850 pompiers professionnels et volontaires sont au service des costarmoricaines et costarmoricains » conclut le Lieutenant-Colonel.





Services Techniques

Les Brèves

Les travaux réalisés par les agents des services techniques

■ De l'élagage au lamier et du broyage ont été réalisés sur certains axes communaux. Nous vous rappelons une nouvelle fois que ces travaux doivent être réalisés par les propriétaires dont les branches d'arbres dépassent sur les voiries communales.

■ Une équipe du service espaces verts a procédé à de l'élagage d'arbres dans certaines rues et sur le site Horizon.



■ Du curage de douves a été réalisé sur les routes communales.

■ Le service a également continué les plantations d'arbres et aménagement du parc de l'EHPAD.



Les travaux des entreprises

■ Les Brigades vertes continuent les mises en sécurité dans le bois de Plédran quatre mois après la tempête.

■ Les travaux de ravalement se poursuivent à la salle Horizon.



■ A l'EHPAD, l'entreprise Hervé thermique intervient pour les travaux de bouclage de l'eau chaude sanitaire et Aqua Création poursuit les travaux de rénovation de salle de bain.

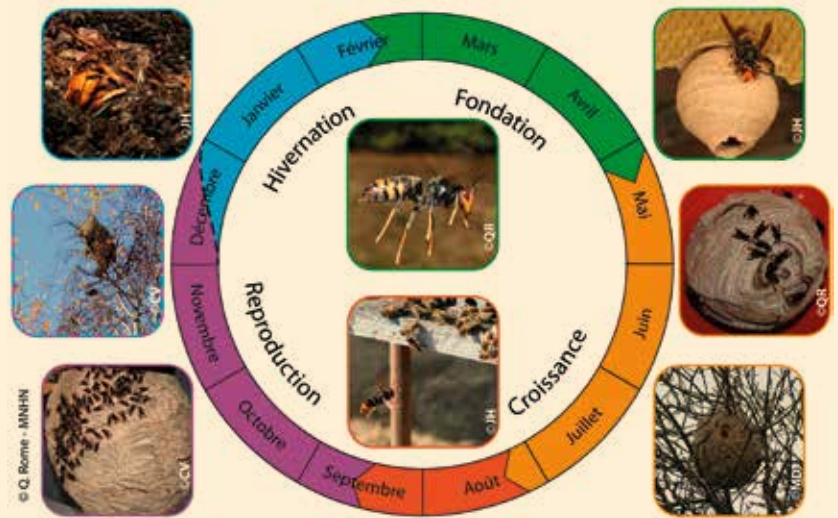
Le frelon asiatique

Les frelons asiatiques prolifèrent en France depuis une vingtaine d'année, c'est un fléau, notamment pour les apiculteurs.

Un piégeage de printemps est donc indiqué pour éliminer la fondatrice qui développera un nouveau nid en saison.

Si vous repérez un nid primaire, vous pouvez :

- Soit appeler la mairie, la destruction est prise en charge par la collectivité (un recensement est réalisé chaque année par les services techniques).
- Ou le détruire vous-même s'il n'y a que la fondatrice.



La chenille processionnaire du pin

Il y a une augmentation du nombre de nids de chenilles processionnaires sur la commune.

Les chenilles processionnaires se nourrissent de feuilles ou d'aiguilles d'espèces végétales se trouvant en zones forestières ou en zones urbanisées.

Les défoliations peuvent entraîner des pertes de croissance et un affaiblissement des arbres touchés.

Évitez les zones à risques lors des périodes de présence des chenilles, ne vous approchez pas des nids et ne manipulez pas les chenilles. Les soies urticantes persistent sur les zones en contact avec les chenilles.

En cas d'exposition, retirez les vêtements en faisant attention au contact avec la peau et rincez sans frotter. Consultez un médecin ou appelez le centre anti-poison en cas de réaction.

En cette période de procession, nous vous recommandons d'être vigilants.

Les services techniques ont mis en place des pièges sur les secteurs les plus impactés.

Cycle annuel de la processionnaire du pin nos alliés dans la lutte



Signature d'une convention entre la Ville de Plédran et les gardes particuliers

Tous les jours, les communes rurales sont confrontées à la découverte de dépôts sauvages. La campagne et la forêt deviennent les terrains de jeux de personnes peu scrupuleuses.



« Aussi incroyable que cela puisse paraître, nous devons constater des dépôts sauvages sur notre commune assez régulièrement » dit Aurélien, policier municipal. « On y trouve des ordures ménagères, des déchets végétaux ou des restes de chantier et même des carcasses de voitures dans le bois ! » énumère-t-il. « C'est inadmissible pour des raisons environnementales évidentes et tout simplement pour des raisons comportementales et de bien vivre ensemble » ajoute Michelle Haicault, adjointe à l'environnement. Pour accompagner la police municipale,

la municipalité a décidé de faire appel aux gardes particuliers afin de renforcer la surveillance et assurer l'action de prévention, surtout le week-end et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

« Nous avons la compétence permettant de dresser des procès-verbaux pour les contraventions de 5^{ème} classe et les délits commis sur le domaine public » précise Patrick Sagorin, garde de voirie routière. « Le Maire pourra compter sur nous pour à la fois constater ces délits mais aussi pour sillonner le territoire Plédranais, surtout quand la police municipale n'est

pas là. » ajoute Ludovic Andrieux, le deuxième garde particulier.

« Avec l'arrivée prochaine de la taxe incitative sur l'agglomération, je préfère prendre les devants et inciter celles et ceux qui auraient l'idée de dégrader la nature par une attitude irresponsable de faire comme tout le monde : déposer leurs déchets dans les endroits appropriés, mis à la disposition de chacun d'entre nous. » tient à souligner le Maire, Stéphane Briend, et de rappeler « qu'après avoir avisé le Procureur, les amendes administratives peuvent aller jusqu'à 15 000 € ».

Le tri à la source des biodéchets

DÉCHETS FERMENTESCIBLES

Pour répondre à la réglementation (1er janvier 2024) et pour réduire au maximum la quantité de déchets fermentescibles dans les poubelles, l'Agglomération propose aux ménages la solution du compostage en vendant des composteurs à prix préférentiel. Pour s'en procurer, il y a deux solutions :

- ✓ Se rendre dans sa mairie ou aux pôles de proximité de Quintin et Plœuc-L'Hermitage (pour les communes du sud) pour obtenir un composteur en plastique de 400 L, au prix de 20 €.
- ✓ Ou participer à une formation (sur inscription) ou à un atelier compostage (en accès libre) pour acquérir un composteur en bois de 400 L, à 25 €. Retrouvez les dates de nos évènements à l'agenda de notre site internet.

Tous les composteurs sont vendus avec un aérateur et un guide explicatif. Et en l'absence de jardin ou en cas d'espaces extérieurs trop petits, il existe aujourd'hui plus de 130 sites collectifs de compostage sur le territoire. Il est possible de demander de nouvelles installations en collectif. Pour cela, il suffit d'envoyer un mail à ctambassadeur@sbaa.fr afin que votre demande puisse être étudiée au préalable.

+ d'infos : <https://www.saintbriec-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/gerer-et-reduire-nos-dechets/agir-pour-reduire-nos-dechets/composter>



EHPAD

Le mercredi 31 janvier : spectacle offert aux résidents, aux familles ainsi qu'aux bénévoles intervenant au sein de l'établissement

L'association des sages, émanant du personnel de l'EHPAD, a œuvré durant toute l'année pour récolter des fonds afin de déployer des animations festives pour les résidents. Grâce à cela, l'association et l'EHPAD ont offert à tous les résidents, à leurs proches ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles un spectacle gratuit le mercredi 31 janvier dernier. La ville a mis à disposition de l'EHPAD la salle Horizon.

Ce cadre totalement adapté a permis de proposer un spectacle en gradins. La compagnie Mishowco a été choisie pour animer cet après-midi. Un magicien, une chanteuse et un transformiste ont desservi un spectacle de qualité pour le plus grand plaisir de près de 200 personnes présentes.



A la suite du spectacle, un goûter a été offert à toutes les personnes présentes. Le personnel avait œuvré dès le matin pour dresser les tables dans le hall d'Horizon. Des gâteaux et crêpes maison étaient offerts ainsi qu'une boisson chaude. Ce bel après-midi a été rempli de sourires, de partage et de joie. L'association ainsi que l'EHPAD réfléchissent déjà aux prochaines actions à proposer...



CME

Lors de la séance du 11 décembre 2023, le Conseil Municipal des Enfants de Plédran a proposé de reverser une partie des recettes de la vente des mascottes « Gwiñver » du marché de Noël à l'association « les blouses roses ». Cette décision a été validée en Conseil Municipal le 30 janvier dernier. Nous vous informons que le Conseil Municipal des Enfants a reçu des membres de l'association Les blouses roses vendredi 16 février à 17h, lors la séance du CME en mairie (salle du conseil), pour la remise du don d'un montant de 300 €.



02 96 64 30 30



PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :
www.horizonpledran.com

MERCREDI 20 MARS 2024 à 9h30

MULTICOLORE

COMPAGNIE EN ATTENDANT LA MARÉE

Durée : 25 minutes

« Blanc » vit heureux dans son monde blanc, sans connaître la saveur des couleurs. Jusqu'au jour où un étranger, « Multicolore » vient emménager dans la maison d'en face. L'arrivée de ce dernier va chambouler le quotidien rangé de « Blanc »... Un spectacle tout en couleurs sur la tolérance et le respect de l'autre.

Création originale : Gwenola Brossault et Fabrice Gaumer / Œil extérieur : Eric Le Guyadec / Technique, décor : Fabrice Gaumer / Jeu et manipulation : Gwenola Brossault / Musique en direct et univers sonore : Fabrice Gaumer / Chargé de production : Jean-François Réthoré

Marionnettes
à partir de 18 mois
Attention jauge limitée

COMPLET



Tarif unique : 4 €

DIMANCHE 24 MARS 2024 à 16h

FESTIVAL « RIRE EN BOTTÉ » FESTIVAL D'HUMEUR ET D'HUMOUR DE LA BOTTE DE 7 LIEUX

« JE CLIQUE DONC JE SUIS »

COMPAGNIE LE PHALÈNE

Durée : 1h

Petite forme de science-fiction magique à partir de 13 ans

Ce spectacle n'est pas un spectacle comme les autres. C'est une expérience interactive. Chacun est invité à garder son téléphone portable allumé. La salle est transformée alors en café Google. Caroline de Vial, comédienne et magicienne, va vous montrer combien nos données les plus personnelles ne le sont plus du tout à l'heure d'Internet ; comment les géants de la consommation vous pistent ; et comment l'intelligence artificielle peut prendre le pouvoir.

Ce spectacle n'est plus de la magie. C'est terriblement bluffant et intellectuellement vital.



Concepteur : Thierry Collet / Interprète : Caroline de Vial
Production : Compagnie Le Phalène – Thierry Collet
Collaborateur à l'écriture et à la mise en scène : Michel Cerda
Collaborateur artistique et technique : Rémy Berthier
Réalisatrice magique : Lauren Legras
Crédit photo : Julien Helaine

Tarif E : 11,50 € / 10,50 € / 8,50 €



Pendant la durée du Festival, une place achetée dans une salle du réseau de la Botte de 7 Lieux = une place mini dans tous les autres lieux sur présentation du billet du spectacle choisi.

DIMANCHE 21 AVRIL 2024 à 16h

« MAJORETTES AU MASCULIN »

QUEEN-A-MAN – COMPAGNIE Ô CAPTAIN MON CAPITAINE

Durée : 50 min.

Hors les murs - Ecole des Coteaux - rue Roger Vercelet



Le 24 novembre 1991, Farrohk Bulsara décède des suites du sida. Trente ans après, l'équipe masculine de majorettes Queen-A-Man, mené par leur capitaine bretonne, décide de lui rendre hommage et crée un spectacle en son honneur.

Élégamment vêtus, moustaches et bâtons au vent, ils dédient leur show à Farrohk, mieux connus sous le nom de Freddy Mercury, chanteur et leader charismatique du non moins mythique groupe de rock Queen.

Distribution :

Direction artistique, écriture : Cécile Guern et Cyrille Gérard
Chorégraphie, écriture, formation majorette : Eric Martin
Regard extérieur : Michael Egard
Coaching play-back : Magali Julien
Répétitrice chorégraphique : Céline Rouleaud
Costumière : Clémentine Monsaingeon
Equipe de création : Cécile Le Guern, Cyrille Gérard, Olivier Clénet, Denis Fayon, Anthony Fougeray, Mario Hochet, François Pacory, Stéphane Chivot (Eric Martin en remplaçant)
Crédit photo : Jean-Michel Gilbert

Tarif D : 14,50 € / 13,50 € / 11,50 € / 6 €



Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.



Programme à venir

Inscriptions à Mosaïk, par téléphone ou par mail

>>> Mercredi 20 mars : Atelier cuisine « petit budget »

Atelier à destination des adultes Cuisinez et dégustez un délicieux repas « petit budget » élaboré par une diététicienne 6 places disponibles
Gratuit - RDV à 14h à Mosaïk

>>> Mercredi 27 mars : Repas partagé

Repas concocté par la brigade de l'atelier cuisine
Tarif invité : 6 €/adulte et 3 €/enfant.
RDV à 12h30 à Mosaïk

>>> Mercredi 3 avril : Pâtisserie de Pâques

Atelier (grand) parent / enfant. 6 duos disponibles
Gratuit - RDV à 14h à Mosaïk

>>> Mercredi 17 avril : Repas partagé

Repas concocté par la brigade de l'atelier cuisine
Tarif invité : 6 €/adulte et 3 €/enfant.
RDV à 12h30 à Mosaïk



Vendredi 24 mai

Assemblée générale

Vendredi 24 mai à 18h30 se tiendra l'Assemblée Générale de l'association Mosaïk :

- > rapport moral de 2023,
- > rapport d'activité
- > perspectives de l'association
- > entrée des nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration
- > élection des membres du bureau.

Longe côte

Accessible à tous, cette marche aquatique douce ne demande pas de niveau particulier et se pratique toute l'année.
Vous souhaitez découvrir la pratique du longe côte lors d'une séance découverte ? **Faites-le nous savoir !**



CLASSE 59

1959 / 2024

Vous êtes né(e)s 1959, vous avez 65 ans et vous voulez les fêter dans une bonne ambiance ?

Venez nous rejoindre le **samedi 12 octobre** à partir de 13h.

Inscription et règlement au

BAR RESTAURANT SAINT MAURICE au 09 71 25 05 64



Remise des insignes de chevalier dans l'Ordre national du Mérite

Le 9 février 2024, le Préfet des Côtes d'Armor, Monsieur Stéphane Rouvé, a remis les insignes de chevalier dans l'Ordre national du Mérite, à Mariannick GEFROY, habitante de la commune de Plédran qui y a aussi enseigné de 1969 à 1975. Cette distinction lui a été décernée, au titre de la promotion du bénévolat associatif, pour son engagement à la gouvernance de la Délégation départementale de la Croix-Rouge française.

La cérémonie a eu lieu dans les locaux de la Croix-Rouge, au 14 Boulevard de l'Atlantique à Saint-Brieuc, en présence de Stéphane Briend, Maire de Plédran, de Martine Hubert, Maire-adjointe de St Brieuc, du Président départemental et de la vice-Présidente de l'Ordre national du Mérite, des bénévoles de la Délégation Croix-Rouge, de ses amis et de sa famille.

Un temps de convivialité a suivi la remise des insignes et les discours.



Du nouveau sur le marché du samedi matin

**Depuis le 24 février, un nouveau stand est proposé sur le marché, place de la mairie.
« Enjoy your m'îles »**

Aux côtés de Magaly LE RAY, qui vend des fruits et légumes depuis mai 2021, Christelle Vincent propose des plats créoles tels que colombos de poulet ou de porc, acras de morue cuits sur place, boudins créoles, bokits (sandwichs typiques de la Guadeloupe) ou encore différents jus de fruits.

Originaire de Guadeloupe, Christelle a lancé son activité l'été dernier, vous pourrez la croiser également sur les marchés de Binic et Plérin. « *Je n'ai pas de formation particulière, bien qu'ayant déjà travaillé dans la restauration. Pendant le confinement, je me suis mise à la cuisine, l'idée m'est venue à ce moment-là de me mettre à mon compte* », a-t-elle commenté.

Le nom de son entreprise « Enjoy your m'îles » vient de l'expression anglaise « Enjoy your meal » qui signifie « bon appétit ».

En plus de son service traiteur à emporter, Christelle peut intervenir pour des événements privés, réceptions ou mariages.



Christelle Vincent : 06 70 87 56 69
enjoyyourmiles@gmail.com
enjoy-your-m-iles.eatbu.com



Magaly Le Ray
07 83 16 25 89

Le printemps arrive !

La mise en route des plantations par le service espaces verts de la ville de Plédran comprend plusieurs étapes essentielles :

1. Élaboration d'un plan de plantation :

Ce premier pas implique la création d'un plan détaillé pour déterminer les zones à végétaliser en fonction des demandes spécifiques, des besoins et des contraintes de chaque espace. Cela inclut la préparation des commandes et des semis en interne.

2. Préparation du sol :

Avant la plantation, le sol est soigneusement préparé. Cela peut impliquer l'amendement du sol si nécessaire, le désherbage et le travail du sol pour optimiser les conditions de croissance des végétaux.

3. Sélection des végétaux :

En accord avec le plan de plantation établi, le service espaces verts sélectionne les végétaux appropriés en fonction du climat, du type de sol et de l'exposition de chaque zone à végétaliser.

4. Plantation des végétaux :

Les plantes sont ensuite mises en terre conformément aux recommandations de plantation spécifiques à chaque espèce, assurant ainsi une implantation optimale.

5. Arrosage et entretien :

Après la plantation, les végétaux sont arrosés de manière mesurée, en utilisant de préférence de l'eau de pluie récupérée, pour favoriser leur enracinement et leur croissance. Un suivi régulier est également effectué pour entretenir les plantations, comprenant la taille, le désherbage, la fertilisation, etc.

6. Suivi et maintenance :

Les agents effectuent un suivi continu des plantations pour vérifier leur bonne croissance et leur santé. Des opérations de maintenance sont réalisées au besoin pour garantir la durabilité des plantations.



En résumé, les plantations par les services espaces verts de la ville de Plédran nécessitent une planification minutieuse, une sélection judicieuse des végétaux, une préparation adéquate du sol, un suivi régulier et une maintenance appropriée pour assurer la réussite des plantations et contribuer à l'embellissement de la ville. Grâce à ces étapes essentielles, les espaces verts de Plédran sont non seulement entretenus avec soin, mais également mis en valeur pour le plaisir et le bien-être de tous les citoyens.



Ces conseils sont excellents pour assurer le succès de vos projets de plantation et garantir des récoltes abondantes :

1. Préparation du sol :

Travailler le sol en le rendant meuble et aéré est crucial pour favoriser l'enracinement des plantes. L'ajout d'amendement pour corriger la composition du sol est également recommandé, et l'utilisation de compost fait maison est une excellente option.

2. Planification de la disposition des plantes :

Avant la plantation, planifiez l'emplacement de chaque plante en tenant compte de ses besoins en lumière, en eau et d'espace. Assurez-vous également de prévoir la bonne distance entre chaque plante pour favoriser leur développement optimal.

3. Plantation des végétaux :

Une fois le sol préparé et la disposition des plantes planifiée, plantez-les en respectant leur profondeur de plantation et en tassant légèrement la terre autour de leurs racines pour assurer une bonne prise.

4. Arrosage et entretien :

Après la plantation, arrosez régulièrement les plantes pour favoriser leur enracinement et leur croissance. L'apport d'un engrais adapté peut également être bénéfique pour soutenir leur développement optimal.



En bref, en suivant ces étapes et en surveillant régulièrement l'état des plantes tout en assurant un entretien approprié, vous pouvez créer des plantations prospères et récolter de beaux fruits, légumes ou fleurs. La diligence et le soin dans la mise en œuvre de ces conseils contribueront grandement au succès de vos projets de plantation.





BENIN béni

Vous savez, il existe un petit havre tranquille dans le Golfe de Guinée...



Le BENIN, autrefois appelé DAHOMEY, est un pays paisible entouré de voisins parfois remuants. Son niveau de vie moyen le place dans les derniers (166/191) sur la liste des pays du monde. C'est dire si cette population très attachante a besoin d'être aidée, dans tous les domaines. Ce constat a été établi par Monique LALUCQUE il y a plus de vingt ans. Il a motivé son engagement afin d'améliorer le quotidien des enfants dans le besoin et leur permettre de s'instruire. Cela s'est traduit par la construction de trois écoles qui accueillent 1 300 enfants de la maternelle à la fin des études secondaires (les plus ambitieux poursuivront jusqu'à la faculté), ainsi que l'implantation d'un dispensaire de brousse. Plusieurs bâtiments portent le nom de cette discrète pionnière dont l'esprit est toujours présent au sein de la nouvelle équipe.

L'Association plédranaise OVIGBE - La Voix de l'enfant en langue Goun, récemment créée par Magali HERVE, la Présidente, agit en partenariat avec l'association Saint Vincent de Paul implantée au BENIN. Ses statuts lui permettent d'intervenir dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé et les équipements collectifs. Son action principale est le parrainage d'enfants en difficulté sociale afin de leur permettre d'accéder à la scolarité. Près de 40 enfants sont actuellement parrainés.

“Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne”

Victor HUGO.

Un groupe de neuf membres, parrains et marraines, s'est rendu sur place, en décembre 2023 pour rencontrer leurs filleul(e)s et découvrir la réalité de ce pays en plein aménagement. Au cours de nos déplacements, nos regards sont attirés par l'originalité de la dénomination des échoppes : La Pharmacie Dieu Merci, le garage A Dieu Va, l'Ecole du Bonheur Eternel, le Salon de coiffure Dieu le Veut...



L'imagination de ce peuple très croyant est touchante de simplicité malgré le souvenir d'un passé douloureux. Ce pays a été le point de départ de la traite des esclaves (13 millions de déportés).

Notre programme d'activités nous a fait partager d'intenses émotions avec nos filleul(e)s : Fête de Noël, réception dans les écoles, découverte de la mer pour la première fois pour beaucoup.

Il reste encore tant à faire... Les pistes à ouvrir sont nombreuses pour OVIGBE qui pourrait diversifier ses engagements dans l'avenir. Pour cela, il est nécessaire d'accueillir de nouveaux membres avec de nouvelles compétences et d'enregistrer de nouveaux parrainages.

**N'hésitez pas à prendre contact avec le bureau :
ovigbe@orange.fr ou par tél au 06.50.66.90.34**

Et venez nous rencontrer au prochain repas.

Soirée Crêpes et Galettes

Vendredi 12 avril 2024

Salle communale des Coteaux de Plédran
Au profit de l'école de VAKON au BENIN

On vous donne rendez-vous à partir de 19 h.
On compte sur vous...

Soirée ouverte à tous, en continue,
jusque 22h30, pas de menu imposé.
Vente de tableaux traditionnels
confectionnés par les enfants des écoles.



Contacts :

Patricia Quintin, présidente : tél. 06 78 95 74 88

Bernard Bréhélin, vice-président : tél. 06 08 47 76 61

Daniel Etesse, trésorier : tél. 06 81 29 71 87

Chasse aux œufs Bois de Plédran

Dimanche 31 mars 2024

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous et vous attend nombreux pour le top départ de la traditionnelle chasse aux œufs, à 14h30 sur le parking du bois.

- ✓ Vente de cartes chez les commerçants partenaires et sur place à partir de 13h30.
- ✓ Buvette et restauration rapide.
- ✓ 5 000 euros de lots à gagner, dont l'œuf du comité des fêtes d'une valeur de 1 000 euros.

A vos agendas donc... pour ce rendez-vous Pascal toujours très attendu dans la région briochine.



Ma petite forêt

Opération de nettoyage des bords de route à Plédran

L'association « Ma petite forêt » a organisé samedi 24 février sa deuxième opération de nettoyage des bords de route à Plédran. Pendant une bonne heure, nous étions huit à arpenter les routes direction Saint-Carreuc et autour du Carrefour Market.

Résultat :

L'équivalent de plus de 400 litres de déchets ramassés !

L'objectif de l'association est de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux environnementaux.

Prochaine étape : une réunion publique pour mettre toutes les bonnes volontés en action.

Si l'aventure vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter
ma.petite.foret.pledranaise@gmail.com



Ville Glé

Ce 3 février, les adhérents de l'association des habitants du lotissement de la ville Glé se sont retrouvés salle Louis Guilloux pour partager un succulent Tajine de volaille cuisiné par Aurélien (grand merci à lui).



À cette occasion, nous avons témoigné nos félicitations à André et Odile Le Goff qui ont fêté leurs noces de diamant en 2023. Toute notre admiration.

Président : Loïc Glatre

Secrétaire : Franck Morin

Trésorier : Jean-Jacques Gauvry

Membres : Jean-Jacques Le Normand
- Bernard Quimper - Robert Le Coq -
Jean-Claude Pellan - Adeline Pover -
Philippe Jack

Amicale des employés communaux

L'amicale des employés communaux : nouveau bureau et annonce une soirée disco

L'amicale des employés communaux de Plédran a élu son nouveau bureau, le 6 février 2024, suite à la démission de la trésorière et à l'intégration de nouveaux membres au sein du conseil d'administration.

Lors de l'assemblée générale du 16 janvier 2024, plusieurs personnes ont souhaité intégrer l'équipe, ainsi Patricia

MOY, Patricia POULAIN, Alisson LE MEE et Céline RICHEUX sont entrées dans le C.A. Lors de la réunion du 6 février, Josiane HERVÉ a été élue à l'unanimité, trésorière, et Angélique MILLET a été élue à l'unanimité, trésorière adjointe. Il a été évoqué les projets de l'année 2024 tel qu'une sortie pour les adhérents.

Et surtout l'annonce officielle

**D'UNE SOIRÉE DISCO
ANNÉES 80**

**LE SAMEDI SOIR 19 OCTOBRE 2024,
À LA SALLE HORIZON.**

**Plus d'informations sur le Plédranais
de septembre 2024 !**



La nuit de la boxe

SAMEDI 13 AVRIL

18H

Salle omnisports de Plédran



AZS et BOXING ACADEMY présentent
Sous l'égide de la FFBXO et FFKMDA

A. DIAZ K. COJEAN
S. PHILIPPOTE V. GALVAN
BOXE KICK-BOXING/K1
SAMEDI 13 AVRIL 2024
18H OUVERTURE DES PORTES
ENTRÉE 15€ DINER 65€
3 COMBATS PROS TABLE VIP (SUR RÉSERVATION) COMBATS PROVINCIAUX
4 COMBATS AMATEURS
SALLE OMNISPORTS - PLÉDRAN
RÉSERVATION AU 07 67 69 86 34 / 07 66 12 75 15

A la découverte du Tennis Santé au club de tennis plédranais

Mis en place il y a quelques années par le club, ce programme vise à offrir, dans un cadre bienveillant, des séances hebdomadaires spécialement conçues pour répondre aux capacités et besoins des participants soucieux de découvrir, de reprendre ou de poursuivre une activité physique.

Des séances accessibles

Vous avez toujours voulu essayer le tennis, mais vous hésitez ? Ou peut-être cherchez-vous une activité physique adaptée à votre rythme ? Les séances de Tennis Santé, dirigées par un entraîneur expérimenté, Dominique Colson, sont là pour vous accueillir. Chaque jeudi soir, à 19h45, dans la salle de tennis à Plédran, venez partager un moment convivial et découvrez le tennis sous un nouvel angle.

Des bienfaits avérés

Le tennis n'est pas seulement un sport, c'est une expérience pour le bien-être. Nos séances visent à renforcer les muscles, améliorer la coordination et favoriser une atmosphère positive. Que vous soyez débutant, athlète amateur ou que vous ayez des préoccupations de santé, le Tennis Santé peut s'adapter à vos besoins.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le programme ou si vous hésitez encore, n'hésitez pas à contacter Monsieur Dominique Colson au 06 07 40 45 25. Il sera ravi de répondre à vos questions et vous accueillir.

« Réservation clôturée au 300^{ème} inscrit »



Le cyclo sport lance sa nouvelle saison

Le Cyclo sport plédranais a repris la route en début février.

Le premier rendez-vous marquant de la saison a eu lieu le dimanche 10 février, avec le brevet des 50 km, suivi du 5 mai pour le 100 km et le dimanche 9 juin, pour celui des 150 km. Le club compte 48 licenciés pour cette saison 2024.

Contact : Guy Guillot, président
au 06 61 81 75 05.



Le Club de Cyclisme PS2C prend racine à Plédran

Depuis le samedi 27 janvier, la commune de Plédran accueille avec enthousiasme l'arrivée du club de cyclisme PS2C, abréviation de Plédran-Saint-Carreuc Cyclisme. Cette implantation marque un tournant significatif pour la commune, symbolisant un engagement renouvelé envers le cyclisme et la communauté locale.



Fondé en 2009 sous le nom de Ploufragan-Saint-Carreuc Cyclisme, club affilié à la FFC, le PS2C rassemble 35 licenciés (de la catégorie Open 2 à Access) dont 10 Plédranais, adeptes de diverses disciplines cyclistes. Une proportion significative s'adonne au vélo de route, tandis que d'autres pratiquent du cyclo-cross, du VTT XCO, du VTT de descente, du gravel ou encore de la piste.

Le PS2C peut compter sur un bureau dynamique et engagé avec Frédéric Baudet - Président du club, Anthony Rault - Vice-Président, Philippe Quéré - trésorier, Mathieu Huby - secrétaire, Olivier Hermon, Steven Gallouet et Maxime Quintin, membres actifs.

Sur l'année 2023, le PS2C compte 12 victoires et 17 podiums dont un titre de champion de Bretagne VTT XCO, un titre de champion des Côtes-d'Armor Master VTT de descente et un titre de champion des Côtes-d'Armor route.

Pour cette année de nombreux challenges sont programmés tels que la participation à Paris-Roubaix challenge et Liège-Bastion-Liège challenge.

En ce début d'année, le PS2C a choisi de changer de dénomination pour mieux refléter son nouvel ancrage à Plédran. Cette décision n'est pas seulement symbolique mais incarne également la vision dynamique et tournée vers l'avenir du club. Ce changement accompagne une logique de proximité entre les deux communes voisines Plédran et Saint-Carreuc.

« Ce changement symbolise non seulement notre engagement continu envers le cyclisme et la commune, mais également notre désir de grandir et de prospérer en explorant de nouveaux horizons ».

Le choix de Plédran comme nouveau foyer pour le club n'a pas été pris à la légère. En effet, la présence d'un nombre conséquent de licenciés

résidant dans la commune a joué un rôle déterminant dans cette décision. De plus, l'engagement manifeste de la municipalité envers le sport et les liens créés avec Olivier Colliou (adjoint aux sports) et André Landin (comité des fêtes) ont renforcé la conviction du club quant à l'opportunité d'établir ses bases à Plédran. « Nous sommes convaincus que Plédran offre un terrain propice au développement du cyclisme par son esprit sportif ».

En s'installant à Plédran, le club PS2C prévoit d'insuffler une nouvelle dynamique au cyclisme local. Des projets ambitieux sont déjà en cours de planification, avec pour objectif de promouvoir la pratique du cyclisme sous toutes ses formes au sein de la commune !



Les cyclistes Plédranais du PS2C et quelques membres du conseil d'administration reçus en mairie en compagnie de Mr le Maire Stéphane Briand et Olivier Colliou Maire Adjoint en charge des sports.



La Team PS2C lors de la présentation officielle à St-Carreuc le 27 janvier dernier.

APEL-OGEC Saint-Maurice

Succès pour la première tartiflette

Dès le petit matin, toute l'équipe des bénévoles était à pied d'œuvre pour éplucher, couper, cuire et mettre en place la salle Horizon pour accueillir les familles dès 12h.

Au total, ce sont **514 repas** (sur place ou à emporter) qui ont été préparés et servis. Merci et bravo à Lionel Lemoine, le chef cuisinier, pour son implication et à tous les bénévoles présents pour leur aide tout au long de la journée.

Après un quizz sur l'école et les associations, animé d'une main de maître par Julien et largement suivi par le public, les enfants ont entraîné les parents dans une danse enflammée !

Ce fut une très belle journée conviviale qui a permis à de nombreuses familles de se rencontrer et aux enfants de s'amuser ! Merci également à la municipalité pour leur présence.

Le changement de repas (du jarret à la tartiflette) est un succès et les bénéficiaires permettront de financer les activités des enfants.



Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition !

Prochain événement : Zumba party !

Rendez-vous le samedi 13 avril à la salle omnisports : 16h30 à 17h (enfants / gratuit -12 ans) et 17h à 18h (adultes / 5€ à partir de 12 ans). Une occasion, pour petits et grands, de se défouler sur des rythmes endiablés, avec des chorégraphies menées par Anne-Sophie Hamet. Un bon moment de plaisir à partager en famille.



■ ECOLE SAINT-MAURICE

Venez découvrir l'école : Portes ouvertes le vendredi 22 mars de 17h à 19h.



Carnaval

Le lundi 19 février les élèves de maternelle et primaire ont défilé tous ensemble et déguisés pour le plus grand plaisir des passants. Après un passage par la médiathèque, puis la mairie, les enfants ont rendu visite en musique aux personnes âgées de l'Ehpad. Une fois de retour à l'école, ils ont pu déguster les crêpes confectionnées par les parents d'élèves. Un bel après-midi malgré le temps gris !



Les CM1 au centre de tri Kerval

La sortie au centre de tri a été effectuée le jeudi 15 février. Elle a permis de sensibiliser les élèves à la protection et au respect de l'environnement. Cela a aussi imagé le chapitre sur le développement durable que nous étudions en classe. Les élèves ont pu apprendre comment trier, quelles sont les différentes catégories de déchets, quel est l'intérêt du tri et pourquoi il est essentiel d'adopter de bons gestes.

Ils ont également appris ce que devenait un objet trié (recyclage, réutilisation), et à contrario, ce que devenait un objet non trié (incinération des déchets...). Ils ont pu prendre conscience de l'importance qu'il y a de prendre soin de notre planète. Enfin cette visite leur a aussi permis de découvrir le Centre de tri Génériss-Kerval, son fonctionnement et les différents métiers qui lui sont liés.



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Le personnel se forme à l'étranger

En juin dernier, l'école élémentaire Maurice et Maria LETONTURIER a obtenu un avis favorable de l'agence ERASMUS+ de Bordeaux et a reçu une subvention européenne de 48 628 € pour effectuer des formations à l'étranger. Une véritable opportunité pour le personnel de l'école, la municipalité de Plédran, la directrice du dispositif CLAS et les membres de l'inspection académique, puisqu'ils vont pouvoir partir en Europe pour développer leurs compétences professionnelles, toujours au service des enfants.

9 mobilités sont prévues pour le mois de mars :

- **Islande du 1^{er} au 9 mars** : 1 élue (Karine QUINTIN), 2 agents municipaux (Joëlle GUENOT et Nicolas FERET) et la directrice de l'école (Virginie PECHA) vont partir, pendant les vacances scolaires, pour suivre une formation axée sur le leadership et l'observation d'écoles. Ce séjour va leur permettre de mettre en place de nouvelles pratiques, tant dans la gestion du personnel que dans les activités proposées aux enfants.

- **Islande du 1^{er} au 10 mars** : 2 enseignantes (Annaïg LE GREZAUSE et Marie LE GOFF) vont suivre une formation sur le système éducatif islandais à travers des visites d'écoles notamment. Riche de cette expérience, elles pourront mettre en pratique les avantages des pédagogies innovantes observées lors de ce séjour.

- **Suède du 9 au 16 mars** : 2 enseignantes (Manuela VERRIEZ SOULAS et Séverine GUENO) accompagnées de la directrice de l'école, partiront étudier le système éducatif suédois, considéré comme l'un des meilleurs au monde, à travers des

conférences et des visites d'écoles. Ce sera un moyen pour elles d'établir un carnet de contacts européens et de pouvoir établir une correspondance scolaire entre les élèves islandais et les petits plédranais.

Il est toujours bon pour des enseignants de se retrouver dans la place de l'apprenant et Cherry on the cake : ils auront des devoirs le soir !



Islande



Suède



Zéro déchet à la maternelle Letonturier

Pendant 15 jours, nous avons eu à l'école une exposition sur le zéro déchet et comment essayer d'y parvenir.

Nous avons pu observer les panneaux puis nous avons essayé de les comprendre et de les expliquer.

Nous avons vu que certains se débarrassent de leurs déchets dans la nature... tous ces déchets mettent des années à se décomposer et ils polluent la terre et l'eau. Pour bien trier les déchets, nous avons plusieurs poubelles : celle pour les verres, celle pour le recyclage, le compost, la déchetterie et la poubelle pour ce qui ne se recycle pas ou ne se composte pas.



Le mieux étant de faire le moins de déchet possible et si on s'y met, ça n'est pas très compliqué !

Pour le goûter, on fait des gâteaux maison, on presse des oranges pour un bon jus de fruit et on évite tout ce qui est emballé,

Pour les anniversaires, fini la vaisselle qui se jette, on utilise celle de la maison, on peut même emballer les cadeaux dans du tissu et faire un bon gâteau ensemble,

Pour les courses, on utilise des sacs en tissu, on achète en vrac dans des bocaux ou des boîtes...

Il y a tellement à faire, apprenons tout de suite !



■ ECOLE DES COTEAUX

Portes ouvertes à l'école

Judi 8 février 2024, à l'occasion de **la semaine de la maternelle**, les deux classes de maternelle de l'école des Coteaux ont ouvert leurs portes aux parents afin de leur permettre de participer à une partie de la journée de classe de leur enfant.

Au programme, création d'une grande fresque collective et dessin en famille. Les enfants ont dessiné des membres de leur famille et les parents se sont aussi prêtés au jeu !

Les parents absents ce jour ont pu partager ce moment à la maison avec leurs enfants et ont apporté les dessins réalisés à l'école pour qu'ils soient affichés sur la fresque.

Un très bon moment de partage !



Le mot de la Majorité

Déjà le printemps et les élus à votre rencontre !

Toujours attendu, le printemps arrive après une période hivernale particulièrement tumultueuse, notamment avec la tempête Ciaran qui l'aura bien marquée de son empreinte. Mais nous en voyons bientôt la fin.

La nature reprend ses droits et après seulement quelques mois de remise en état, le bois retrouve petit à petit son public grâce au travail rondement mené par l'ONF, les brigades vertes et les services techniques de la ville qui ont tous collaboré et effectué un travail remarquable. Nous profiterons d'une période plus sèche pour recharger les allées de sable afin de retrouver un sol plus stabilisé pour nos promenades en forêt. Ce sera également l'occasion de retravailler les contres allées grâce aux précieux conseils du CAUE (le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de

l'Environnement) avec qui nous avons déjà travaillé sur de précédents projets.

Le printemps est aussi synonyme de retrouvailles entre voisins. Les jours rallongent et les jardiniers commencent à préparer la terre pour y recevoir les premières plantations. Cette période de l'année nous permet de renouer avec le lien social tellement essentiel de nos jours. Les repas organisés par vos associations de quartiers en sont d'ailleurs la parfaite illustration.

Ce sera aussi l'occasion pour les élus du conseil municipal de vous retrouver dans vos quartiers. Un agenda de visites va prochainement se mettre en place.

Ces visites de proximité sont, pour nous, élus, des moments importants de la démocratie locale et participative car elles permettent aux administrés d'échanger directement avec nous, mais

d'être aussi acteurs de vos quartiers et force de propositions sur des sujets susceptibles d'améliorer votre cadre de vie. Et comme d'habitude, nous les étudierons avec attention.

Ces visites, bien souvent organisées dans la convivialité, créent aussi du lien intergénérationnel au sein même de vos villages. Nous avons le souvenir que pendant certaines visites, nous n'évoquions d'ailleurs aucun sujet d'amélioration du quartier mais nous échangeons à bâtons rompus sur l'actualité locale et nationale. La simplicité et la bienveillance sont toujours au rendez-vous.

Alors nous avons hâte de refaire de belles rencontres et partager avec vous vos remarques visant à améliorer votre environnement !

Le mot de la Minorité

Le logement : une priorité !

Dans la quasi-totalité des communes de l'agglomération de St-Brieuc mais aussi du département, les cérémonies de vœux de janvier dernier, ont été l'occasion, pour les maires, d'annoncer pour 2024, leur volonté et même la nécessité d'agir en matière de logement pour leur commune : viabilisation de 19 terrains à Plouvara, construction de 129 logements dont 85 sociaux à Yffiniac, projet de construction de 52 logements à Quessoy, etc... Voilà quelques exemples glanés à la lecture de la presse. Il faut bien entendu s'en réjouir puisqu'en Côtes d'Armor comme dans bon nombre de départements, nous manquons de logements.

Et à Plédran ?

La demande de logements est pourtant forte car nous sommes dans la périphérie des zones d'activités et proches de la ville-centre avec ses services (hôpital, gare, administration...), sans compter le bois et la proximité de la mer. La

minorité municipale ne comprend pas pourquoi on tarde tant à ouvrir des lotissements. Nous sommes obligés de rappeler que des terrains pour bâtir sont propriété de la ville de Plédran depuis plus de 13 ans. Il nous faut aussi redire que Plédran ne respecte pas la loi qui impose d'avoir ou au moins de tendre, vers les 20% de logements sociaux.

S'agissant des logements existants, à Plédran mais dans toutes les communes de France, un certain nombre doit être rénové soit pour être adapté au vieillissement des résidents, soit pour réaliser des économies en matière de chauffage. Des dispositifs d'aide existent pour aider les ménages propriétaires à réaliser ces travaux. Il y a notamment « MaPrimeRénov' ». Sur le principe, ce dispositif est intéressant. Par contre, les crédits d'aide du gouvernement sont limités. Début 2024, le gouvernement a annoncé qu'il prévoyait d'injecter 1,6 milliards en plus

pour « MaPrimeRénov' ». Le 18 février, le Ministre de l'Economie, dans le cadre d'un plan d'économies budgétaires, a prévu de supprimer 1 milliard sur les 1.6 annoncés en janvier. Où est la cohérence ? Où est la volonté d'aider les familles à améliorer leur logement pour diminuer les dépenses de chauffage ?

Prévoir un toit décent pour toutes les familles, accompagner celles qui éprouvent des difficultés financières à faire des travaux d'isolation thermique et/ou d'adaptation à l'âge, produire des logements locatifs adaptés aux différents âges de la vie, tels sont les enjeux d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes en droit d'attendre que l'Etat se mobilise davantage. Cela vaut aussi pour les différents niveaux de collectivités avec une attente particulière des communes puisqu'il s'agit du bien-être de leurs concitoyens sans parler des emplois induits pour les entreprises du bâtiment.

Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français
Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

Du, du, du, va blev a zo du.
Ruz, ruz, ruz, va fri a zo ruz.
Melen, melen, melen, va chupenn a zo melen.
Glas, glas, glas, va roched a zo glas.
Gwer, gwer, gwer, va bragoù a zo gwer.
Mouk, mouk, mouk, va loeroù a zo mouk.
Gwenn, gwenn, gwenn, va botoù a zo gwenn.
Lavarit din 'ta bugale :
Ha piv on-me ?
Marzhin ar furlukin !

De Mona Jouent



Le mot en gallo

Le Petit bouëz derrère céz mai.

Den le petit bouëz derrère céz mai, vous savez ti qhi ce qe y'a?

Y'a des frènes, des saodes (1) des châta-gners, des chènes...

Un jour je m'en fus cri de l'iao a la fontagne e je m'evizis qe den un chéne tout perchain, y'avaet un ni.

Faot dire qe le chéne-la etaet ben fourchu.

Du haot de mes 14 ans, j'etaes qhurieuse come ene pie. J'araes ben voulu vére qhi qe y'avaet deden. Més j'etaes trop courte sur qhètes (2) pour monter a haot.

Je runjis (3) e le jour d'après je retournis. Més y'avaet ben 2 métrs de haot avant les permieres branches. Chaod pàs

ghére (4), d'un boût ou de l'aotr, fâillaet qe je verraes qhi ce y'avaet den le ni-la! Pàs lein de mai, y'avaet des bourées de jans emoucelées (5) o des fagots.

Je me mis a les traîner diq'a le pië du chéne e je les pozis de maniere a me chomer dessus.

Les permieres fais, les bourées s'eclapissint sous mes piës. A mezûre, j'erivis a me haler (6) es permieres branches e j'erivis ao ni...vous savez-ti ce qe vis? Un biao ni, t'araes dit du coton pozé su un sapin de Nouè. Den le ni, y'avaet traez eus, tout pichetés (7) de mâron. Je les touchis, ils etint ben chaods...més pàs d'ouézè dessus!

Je sonjis qe je li avaet fèt peû.

Je retournis core le jour d'après, en fezant pàs de brut. Tourjous les traez eus ben chaods, més tourjous pàs d'ouézè.

J'y retournis quinze jours de sieute, e tourjous parail.

És biao jours, un jeudi matin...y'avaet pàs d'ecole. Sitôt 8 eures, je m'en fus vére e v'alez pàs me crée : y'avaet pus d'eus, més traez petites caleuves (8) e lou mére, qi haossaet de la tête e tiraet son pillot! (9)

Je retournis vitement céz nous pour dire a mon pére, ma mère e mon frère de veni vére. Més cant j'erivitent, pus ren den le ni!

Mon pére me dit de même : "T'es don ben diote, les caleuves ne ponent pàs den le haot des chènes!"

Je me mis a brére (10). J'etaes pourtant sûre de mai : den le petit bouëz derrère céz mai, les caleuves ponint den les chènes!

Yolande Boitard e Annie Guinard



- 1- Saules
- 2- Les jambes trop courtes
- 3- Je réfléchis
- 4- Qu'importe
- 5- Broussailles d'ajouts entassées
- 6- Me hisser
- 7- Tachetés
- 8- Coulevres
- 9- Tirait la langue
- 10- Pleurer





JULIE ZENATTI

Des chansons, des souvenirs et des amis
EN CONCERT

VENDREDI 24 MAI 2024 à 20H30 - Durée : 1h

CONCERT

« DES CHANSONS, DES SOUVENIRS ET DES AMIS »

ACME ET TOUR BY LE BOUQUET PRÉSENTENT JULIE ZENATTI EN PIANO VOIX

... La musique comme un souvenir que l'on partage encore et encore, la bande originale de nos vies. Chanter la vie, la sienne aussi bien sûr, mais surtout celle des gens. C'est ce que Julie fait depuis 20 ans. 8 albums studio, accompagnés d'artistes majeurs comme Jean-Jacques Goldman, Maxime Le Forestier, Da Silva ou encore des artistes en herbe devenus incontournables comme Slimane ou Barbara Pravi...

La douce et éternelle Fleur de Lys de Notre-Dame de Paris nous fait pleurer, danser, chanter depuis quelques années maintenant, et tout ça grâce à la fidélité de son public. Pour cette date à Horizon, Julie partage ses souvenirs dans un cadre intimiste, simplement accompagnée sur scène de son pianiste.

Production : Tour By Le Bouquet

Julie Zenatti : Chant

Piano / chœurs : David

Techniciens : Cédric Pontieux / Maxime Le Gall

Crédit photo : Laura Gilli - Drôles de Filles

Tarifs B : 25 € / 23 € / 21 € / 6 €

Horizon
PLEDRAN

02 96 64 30 30



INFOS RÉSERVATIONS SUR
www.horizonpledran.com